

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 5 mars 2026 à 20 heures pour la tenue d'une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Ordre du Jour :

- ☞ **Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 12 février 2026,**
- ☞ **Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal**
- ☞ **Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal**
- ☞ Prix de vente de 2 terrains Rocade des Carriers
- ☞ Organisation de la saison 2026 de la piscine
- ☞ Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire
- ☞ Document unique d'évaluation des risques professionnels
- ☞ Avis sur le projet d'une centrale agrivoltaïque au sol à Traînou

Informations diverses

Analyses d'eau

FAY-AUX-LOGES, le 27 février 2026

Le Maire,



Frédéric MURA

